Appel à Projets de Recherche 2025 Services, Interventions et Politiques favorables à la santé (SIP)

Webinaire de présentation

08 octobre 2024

Déroulement du webinaire

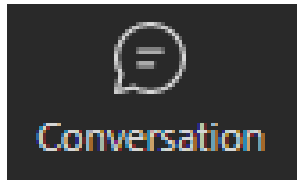
- Introduction
- Présentation du texte de l'appel
- Mot des financeurs
- Questions - Réponses

Détails techniques

- Vous n’avez pas accès à vos micros ni à vos caméras



- Vous pouvez poser vos questions directement dans le chat de la réunion en cliquant sur l’onglet « conversation ».



- Session enregistrée → Replay sur notre site internet

IReSP
Institut pour la Recherche en Santé Publique

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Inserm

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Introduction

par Valentine TREPIED, directrice adjointe scientifique

L'IReSP : Institut pour la recherche en santé publique



Développer, structurer et promouvoir la **recherche en santé publique**, en **articulation avec les différents acteurs** qui interviennent dans le champ […], afin de renforcer les interventions et politiques visant à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population.

Les programmes et actions de l'IReSP

5 programmes:

- Antiépileptiques
- Addictions
- Autonomie
- MESSIDORE (Méthodologie des Essais Cliniques Innovants, Dispositifs, Outils et Recherches Exploitant les Données de Santé et Biobanques)
- SIP (Services Interventions et Politiques Favorables à la Santé)



IReSP
Institut pour la Recherche en Santé Publique

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Inserm

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Présentation de l'appel

Services, Interventions et Politiques favorables à la santé (SIP)

2025

Généralités

- Soutien aux travaux scientifiques qui entrent dans le champ de la recherche sur les **services, interventions et politiques favorables à la santé (SIP)**

- Un appel co-financé :

Généralités

- Un objectif général de production de connaissances tournées vers **l'éclairage des politiques publiques** et la **prise de décision** fondée sur des preuves scientifiques.

- Priorités transversales :
 - Viser à préparer une intervention de santé publique ou à mobiliser la recherche interventionnelle en santé publique.
 - Intégrer des analyses économiques, de type coût-efficacité
 - Prendre en compte des inégalités sociales de santé.

Champs de l'appel

- Axe 1 - Prévention primaire et promotion de la santé
- Axe 2 - Services de santé : organisation et financement
- Axe 3 - Prévention des infections et de l'antibiorésistance
- Liste des lauréats précédents : https://iresp.net/wp-content/uploads/2023/10/liste-des-laureats_2024.pdf

Axe 1 - Prévention primaire et promotion de la santé

- Tous les projets de **recherche interventionnelle** en **prévention primaire** ou **promotion de la santé** ou visant à préparer une intervention en santé publique

 ➔ exclusion des projets de prévention secondaire ou tertiaire

- Attentes :

Non Exclusif

 - Les environnements favorables à la santé dans leurs dimensions :
 - Sociale et relationnelle
 - Organisationnelle et structurelle
 - Physique et chimique
 - La santé mentale
 - Promouvoir la santé mentale en agissant sur les déterminants
 - Prévention de l'apparition de troubles psychiques
 - Le sommeil
 - Le sommeil comme déterminant d'une bonne santé globale
 - La réduction de la dette de sommeil

Axe 2 - Services de santé : organisation et financement

- Projets de recherche sur les **innovations** et les **politiques organisationnelles**, les nouvelles formes de **coordination** et de **structuration** des services de santé ou les nouvelles formes de **coopérations territoriales** de santé

Non Exclusif

- Les nouvelles formes, logiques et dynamiques de coopération interprofessionnelles et intersectorielles
- Les nouveaux dispositifs de coordination et d'organisation entre et au sein des organisations;
- Les besoins qui émergent en termes de nouvelles compétences / fonctions / métiers
- Les nouveaux modes de rémunérations et de revenus
- L'évaluation des nouvelles organisations (dans une optique notamment de transférabilité et déploiement dans d'autres contextes) mais aussi les effets de l'évaluation sur les organisations, les expérimentations et leurs acteurs….

Axe 3 - Prévention des infections et de l'antibiorésistance

- Action 35 de la stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine et en complémentarité avec le PPR : « Antibiorésistance : comprendre, innover, agir »

- Projets de recherche portant sur la prévention et le contrôle des infections et/ou sur le bon usage des antibiotiques :

Exclusif

 - Recherche en soins primaires et en EHPAD avec les acteurs de la médecine de ville
 - Recherche interventionnelle en santé publique dans différents contextes et avec différents acteurs
 - Ex: Intervention de lutte contre l'hésitation vaccinale, intervention auprès des généralistes pour optimiser la prescription d'antibiotiques

Formes de collaborations encouragées

- Pluridisciplinaires ou interdisciplinaires
 - Association des disciplines scientifiques pertinentes au regard des objectifs.
- Collaboratives :
 - Associations d'équipes académiques avec des offreurs de soins ou avec d'autres acteurs de la santé, du médico-social, de l'éducation, voire des responsables de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques ou de programmes de santé.
- Participatives
 - Associant diverses parties prenantes avec reconnaissance des savoirs de chacun

Critères d'exclusion

Ne sont pas éligibles les projets concernant :

- les **addictions**;
- l'accompagnement de la perte d'**autonomie** liée à une situation de handicap ou au vieillissement ;
- la prévention et la prise en charge du **cancer** ;
- les infections par le **VIH/Sida, les hépatites et les maladies infectieuses émergentes** ;
- la **recherche clinique, translationnelle, infirmière, paramédicale et médico-économique**, éligibles au PHRC, au PRT, au PRME ou au PHRIP ;
- **menés en totalité à l'étranger et/ou n'entraînant pas de retombée pour la santé publique en France**.

Modalités de soutien

- **Projets de recherche Pilotes**

Etude préliminaire à **petite échelle** menée afin de déterminer la faisabilité, le temps, le coût et les risques et d'améliorer la conception de l'étude avant de mener un projet similaire à plus grande échelle. Ces projets pilotes peuvent également être destinés à **accompagner des coopérations** interdisciplinaires et inter-établissements entre chercheurs et autres acteurs en vue de structurer des projets de recherche communs.

100 000 € max

18 mois max

- Projets de recherche Complets

Projets de recherche avancés dans leur conception et s'appuyant sur une démarche méthodologique maitrisée et des collaborations abouties.

250 000 € max
(+ si RI)

36 mois max
(48 mois si RI)

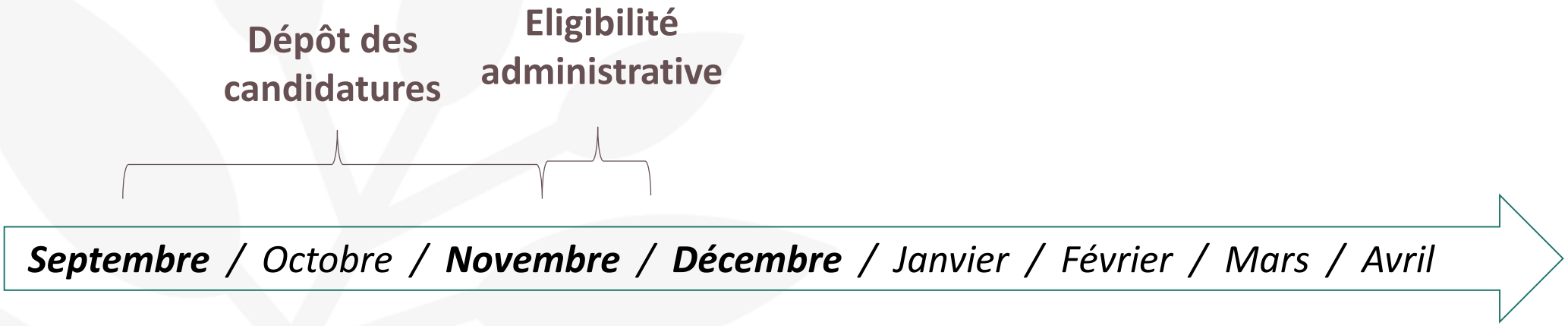
- Mise en place d'un projet européen

Un **soutien extérieur** en termes de préparation, de développement de réseaux européens ou d'insertion au sein d'un réseau, de complément d'expertise dans les disciplines connexes, d'assistance à la rédaction de projets, dans **l'objectif de déposer ultérieurement un projet**, **coordonné par une équipe française** dans le cadre d'un autre programme européen.

50 000 € max

12 mois max

Process d'évaluation



Publication
12/09/24

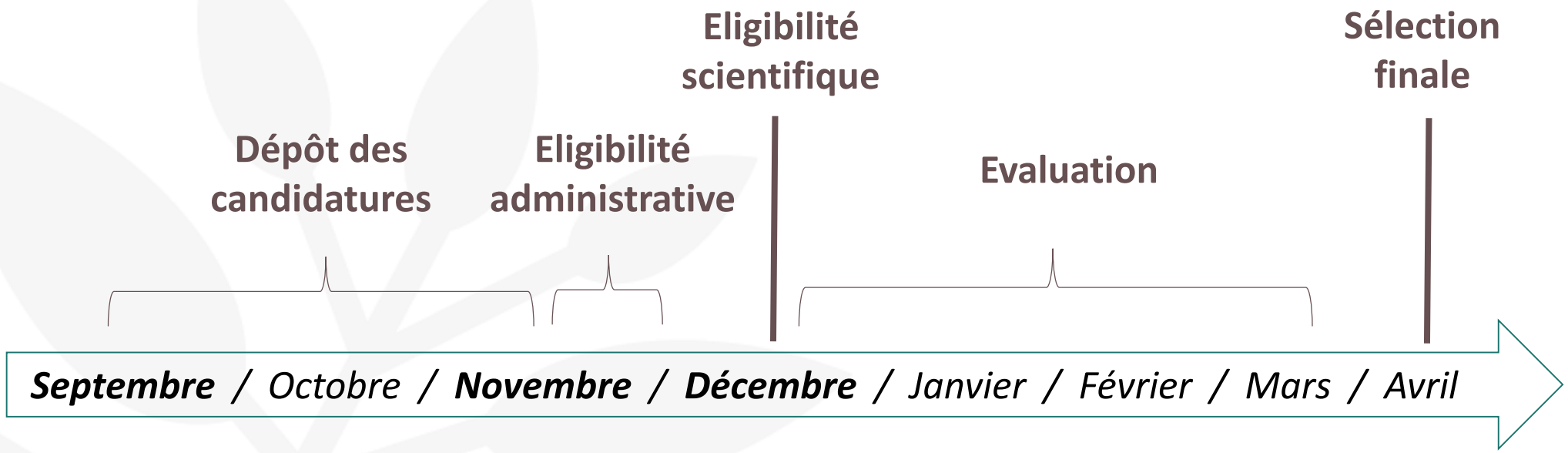
Ouverture dépôt des candidatures
20/09/24
(12h, heure de Paris)

Clôture du dépôt des candidatures
18/11/24
(12h, heure de Paris)

Points de vigilance

- ✓ **Statut du coordonnateur**
- ✓ **Statut des organismes gestionnaires des équipes participantes**
- ✓ **Se référer au guide du candidat**
- ✓ **Se référer à la notice budgétaire pour remplir l'annexe budgétaire**
- ✓ **Veiller à la cohérence des données entre l'annexe budgétaire et le dossier de candidature**

Process d'évaluation



Publication des Résultats

Mai 2025

Publication
12/09/24

Ouverture dépôt des candidatures
20/09/24
(12h, heure de Paris)

Clôture du dépôt des candidatures
18/11/24
(12h, heure de Paris)

CSE : Comité Scientifique d'Evaluation
Evalue **l'acceptabilité sur le plan scientifique d'un projet de recherche relevant de sa compétence et s'assure de sa faisabilité.**
➔ **Confidentialité – Indépendance**

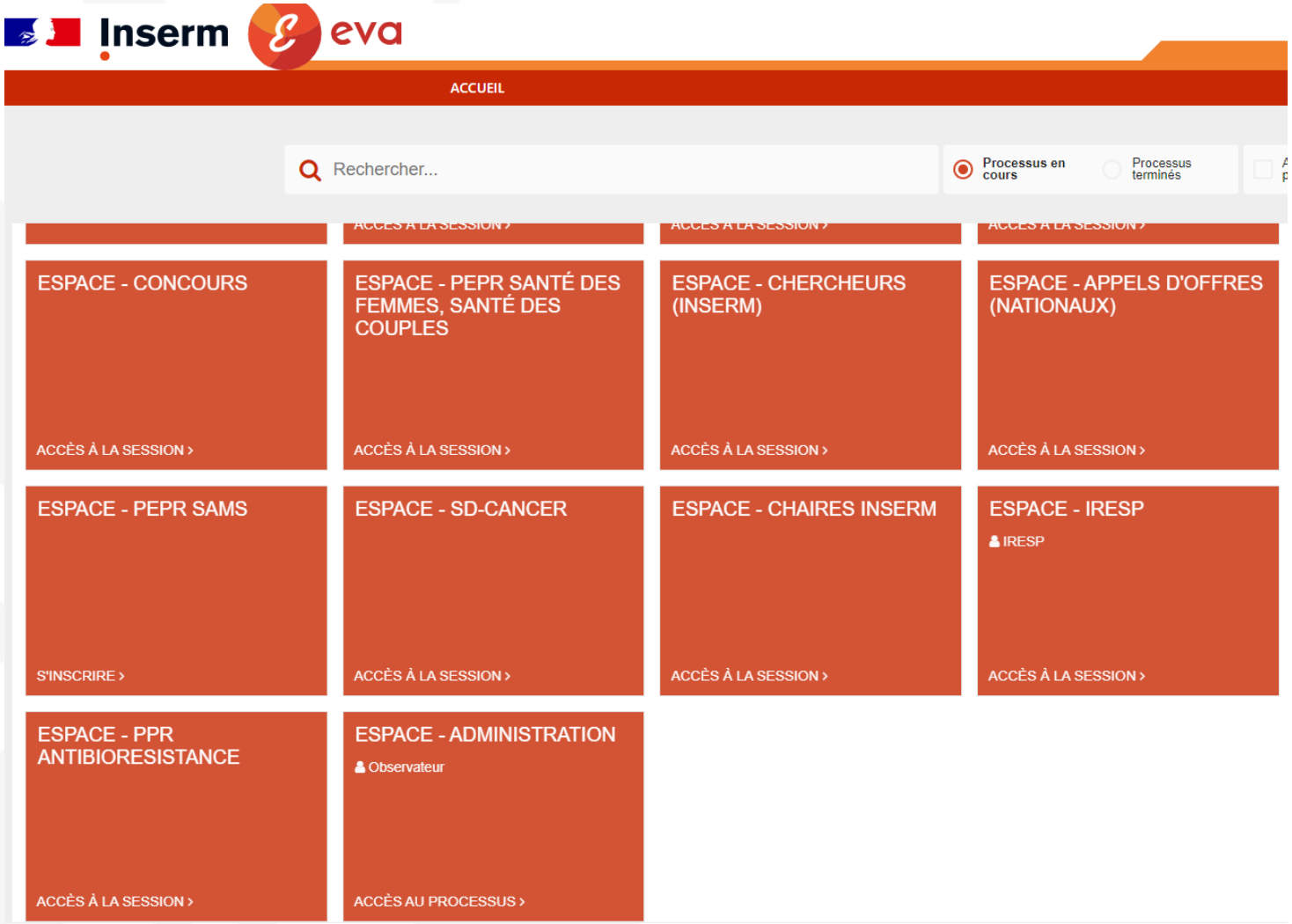
Mise en place financement
6 mois suivant l'annonce des résultats

Critères d’évaluation

Critères d’évaluation :

1. **Adéquation du projet aux objectifs et au champ de l’AAP**
2. **Qualité scientifique et méthode du projet**
3. **Pertinence et innovation**
4. **Faisabilité**
5. **Composition et qualité des équipes**
6. **Valorisation des résultats et aide à la décision**

Dépôt de candidatures



Plateforme EVA 3

(lien disponible dans le texte de l'AAP SIP 2025)

Dépôt de candidatures

- **Procédure de soumission en ligne sur la plateforme EVA 3** :
 - ✓ Compléter le formulaire en ligne
 - ✓ Télécharger les documents :
 - Dossier de candidature (Word)
 - Annexe budgétaire (Excel)
 - Lettre d'engagement de l'équipe coordonnatrice (Word)
 - Lettre d'engagement des équipes partenaires (Word)
 - ✓ Intégrer les documents remplis dans les encarts dédiés sur la plateforme *en version pdf (sauf l'annexe budgétaire en version excel)*
- **Veiller bien à la complétude et à la signature des dossiers**



IReSP
Institut pour la Recherche en Santé Publique

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Inserm

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Mot des financeurs

Direction générale de la Santé

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS
Liberté
Égalité
Fraternité

- **Axe 1 de l'AAP SIP : Prévention primaire et promotion de la santé**
- **Besoin d'éclairage des politiques publique et dans la prise de décision en santé publique**
 - **Recherche interventionnelle de prévention et promotion de la santé ;**
 - **Prise en compte des inégalités sociales de santé autant que possible ;**
 - **Recherche intégrant le potentiel de transférabilité vers la décision publique.**

Thématiques de PPS de l'AAP mises en avant dans le PNSP « *Priorité prévention* » et le projet de SNS 2023-2033, notamment :

- ❑ **Environnements favorables à la santé, notamment sous une approche « *one health* » ;**
- ❑ **Santé mentale → feuille de route « *Santé mentale & psychiatrie* » ;**
 - **Notamment pour les populations les vulnérables : jeunes, personnes âgées, précaires, handicap…**
- ❑ **Sommeil → feuille de route en instance de publication ;**
- ❑ **Alimentation & activité physique → prolongation du PNNS 4 (2019 – 2024).**
- ❑ **Service sanitaire des étudiants en santé : évaluation d'impact du dispositif**

- **Antibiorésistance : Un phénomène croissant, enjeu majeur de santé publique**
- **Axe 3 de l'AAP-SIP : « Prévention des infections et de l'antibiorésistance »**
- **Volet 2 de la Feuille de route interministérielle 2024-2034 « Prévention et réduction de l'antibiorésistance, lutte contre la résistance aux antimicrobiens » : Développer la recherche – Une meilleure compréhension des mécanismes pour promouvoir l'ensemble des actions »**
- **Action 35 de la Stratégie nationale 2022-2025 « Prévention des infections et de l'Antibiorésistance en santé humaine » : Soutenir des projets de recherche en soins primaires tant en matière de prévention et de contrôle des infections *(PCI)* que de bon usage des antibiotiques *(BUA)***

Développer la recherche en soins primaires et en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes *(EHPAD)* avec et pour les acteurs de la médecine de ville : sciences humaines et sociales, utilisation des sciences des données, outils d'aide à la décision, déterminants des variations de pratiques et usages …

Mettre en œuvre des recherches interventionnelles en santé publique en explorant de nouvelles pistes d'actions dans une perspective interprofessionnelle via les maisons pluridisciplinaires de santé *(MSP) ou les* communautés professionnelles territoriales de santé *(CPTS)*

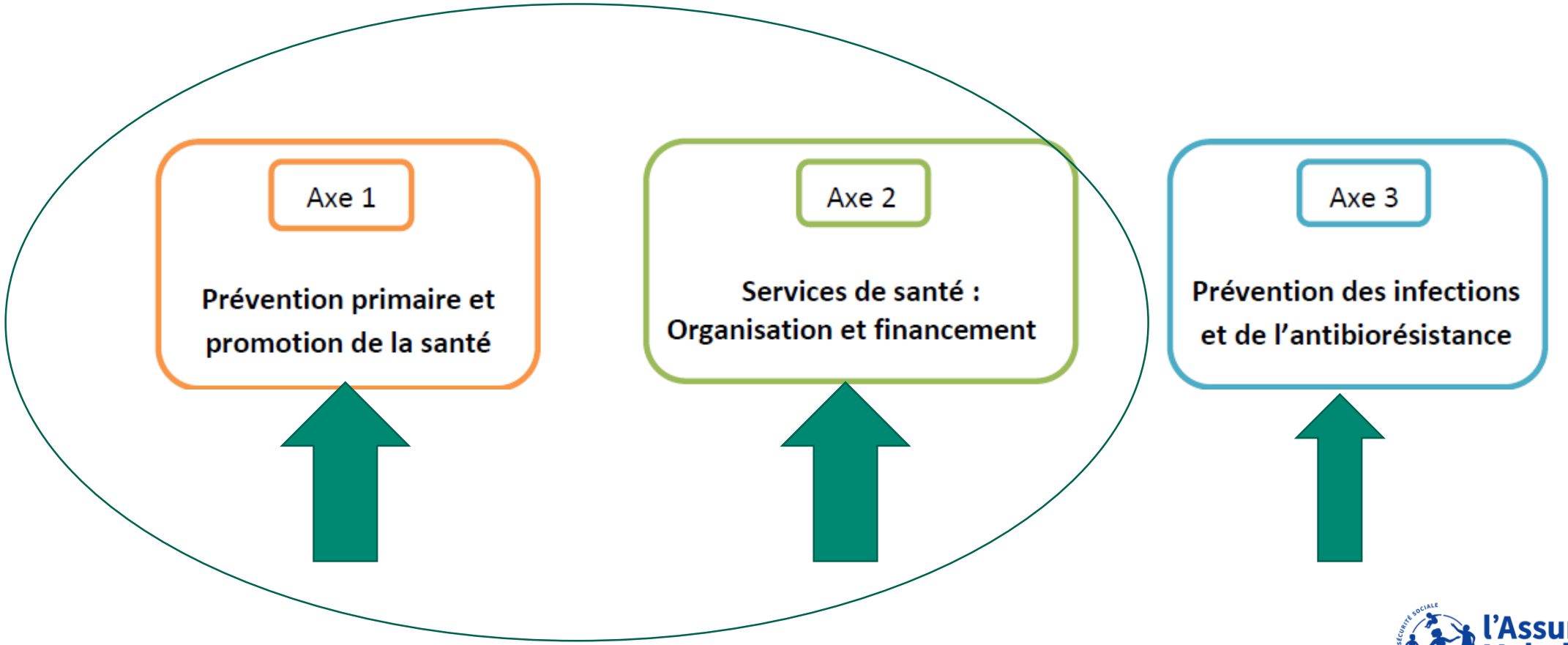
ORIENTATIONS DE LA CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE PAR RAPPORT A L'APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2025 « SERVICES, INTERVENTIONS ET POLITIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ (SIP) »

JULIUS KEMME

ATTACHÉ DE DIRECTION – DIRECTION DE LA STRATÉGIE, DES ETUDES ET DES STATISTIQUES

07/10/2024

CHAMP DE L'APPEL À PROJETS



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Axe 1 : Prévention primaire et promotion de la santé

- **Quels freins (sociologique, économique, culturel) peuvent être identifiés et levés permettant d'améliorer les scores de nos diverses campagnes de dépistage.**
- **Etudier le lien de cause et d'effet entre diverses pathologies (par exemple une pathologie cardiovasculaire accroit le risque de dégradation générale de santé), permettant de concevoir des campagnes de prévention et de promotion de la santé.**
- **Axe santé mentale : expliquer et prévenir la forte hausse ces dernières années des troubles psycho-sociaux/psychiatriques chez les jeunes dont notamment les jeunes filles (12-25 ans) (cf. dernier rapport Charges et Produits).**

Axe 2 Service de santé : organisation et financement

- **Réaliser un bilan en terme de qualité de prise en charge des patients (nb de consultations, dépistage, vaccinations, etc.) suite à la mise en place des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) et MSP (maison de santé pluriprofessionnelle)**
- **Etudier l'adaptation de nos diverses formes d'organisations pluridisciplinaires face au vieillissement de la population, par exemple le rôle des aides soignants, infirmiers. Par exemple, aboutissant à une proposition de modèle pluridisciplinaire efficient et efficace de prise en charge.**
- **Voir dans quelle mesure, les infirmiers, sages-femmes, aides-soignants sont en capacité de remplacer le médecin sur certaines taches, tout en sondant leur degré de motivation pour réaliser chacune de ces tâches (enquêtes…).**

Axe 3 Prévention des infections et de l'antibio-résistance

- **Analyser les raisons médicales, culturelles, sociologiques et financières pourquoi la France continue à prescrire relativement plus d'antibiotiques par rapport à ses voisins européens ? Proposer des pistes d'amélioration dans ce domaine (par exemple adaptation de programmes universitaires des jeunes médecins, campagnes de communication ciblées par groupe de consommateurs, éducation des enfants, EHPAD, etc.).**

Sécurité sociale
L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun